

---

PRAGUE – Accountability & Transparency Reviews - Community Consultation  
Thursday, June 28, 2012 – 12:00 to 13:30  
ICANN - Prague, Czech Republic

Chris Disspain:

Bien, bonjour à tous, nous sommes dans la session de responsabilité et transparence, Steve va nous parler dans 2 secondes, C'est Steve Crocker, et nous allons mentionner les aspects d'ATRT, c'est Chris Disspain qui parle.

On va prendre vos commentaires, et puis, nous allons tirer les leçons que nous avons apprises, et puis nous allons entendre l'équipe d'ATRT, ils sont tous ici. Steve?

Steve Crocker

Merci Chris, c'est Steve Crocker qui prend la parole, je voudrais vous montrer la diapo suivante, bien je vais passer la diapo, c'est moi qui les contrôle, ce n'est pas fréquent.

Donc, le but de cette discussion est de vous montrer la révision de la mise en place d'ATRT, discuter les résultats jusqu'à présent de l'équipe de transparence et responsabilité d'ICANN, et discuter la focalisation et les changements, le processus de changement pour la prochaine révision d'ATRT.

---

*Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

C'est ici, nous en sommes dans la première étape, et le principal de cette session, c'est de ne pas vous parler seulement, mais aussi d'avoir vos commentaires, et vos opinions.

La révision d'ATRT est dans le contexte de la réaffirmation d'engagement que l'on a signé en 2009 qui a réaffirmé la dépendance d'ICANN, et son engagement avec la transparence, la responsabilité et l'intérêt public, avec la stabilité de DNS, engagement avec la confiance et le choix des consommateurs, et à la participation internationale, et pour établir un système de révision de la communauté périodique, et des activités relationnels, l'une de ces révisions est celle de l'équipe de responsabilité et transparence.

Nous avons en même temps la révision de la solidité de stabilité de sécurité, et on a la révision de WHOIS, et on a une 4<sup>ème</sup> révision que nous n'avons pas finie, et on s'excuse là-dessus.

On fait ce type de révision sur toutes les 3 années, et on nous exige de faire des rapports, je pense que la 4<sup>ème</sup> révision porte sur la promotion de la concurrence, la confiance des consommateurs, et le choix des consommateurs.

Alors, l'équipe de révision de responsabilité et transparence, c'est le ATRT, je pense que vous savez tous fait cette recommandation.

---

Et les membres du directoire ont accepté toutes ces recommandations, et la stratégie disponible pour nous parce qu'on avait encouragé des attentes par rapport au traitement qu'on allait donner à chaque révision, et c'était qu'on allait donner à chaque révision la même attention.

Je voudrais expliquer qu'il y a un processus très important qui est involué pour que les équipes de révision nous passent leur rapport.

Mais, pour ce cas là avec l'ATRT, on a essayé, on a accepté toutes les recommandations qui étaient 27, et on est passé rapidement à la mise en place, les recommandations.

C'était un travail très actif, et très important, c'est un travail énorme qui a évolué des regroupements différents comme pour le GAC, le directoire et d'autres groupes, et c'est là qu'on va se centrer aujourd'hui.

C'était prévisible, et on n'a pas avancé autant qu'on aurait voulu, et que le reste du monde aurait voulu, mais on a quand même travaillé beaucoup, on a fait beaucoup de progrès.

Certaines des recommandations ont été complètement mises en place, et d'autres sont presque conclus, et on a des cas où il reste beaucoup à faire par rapport à l'exactitude, et à contrôler ces recommandations.

Les recommandations d'ATRT appartiennent aux trois catégories principales, c'est la contribution publique, et l'accès multilinguistique.

On a Filiz et Christina qui vont adresser ce point, et puis par rapport aux engagements du GAC, nous avons Bill Graham et Manal je pense, bonjour, et me répondre à ces questions, et porte ce qui souhaiterait aux engagements du directoire, on a des gens de Bruce Tonkin ici.

Et puis, nous allons passer la parole à Denise sur le suivi, les paramètres, et puis le sang qu'on attirait de ce processus. On a Chris Disspain qui va traiter ce sujet, et j'essaierai de conclure.

Nous avons jusqu'à 13h30, on me dit, ce serait bon qu'on ne dépasse pas ce délai, ce serait bon donc de pouvoir le conclure avant 1h30, et de voir les modifications [que vous voulez] voir.

Donc, j'espère qu'on va avoir votre participation, Chris tu voulais le faire, ou devrais-je passer directement à Filiz et Christina?

Filiz Yilmaz:

Alors, vous êtes maintenant les responsables, et c'était toujours le cas en fait.

C'est Filiz Yilmaz qui prend la parole, membre du staff d'ICANN, je suis responsable de la direction de participation et engagement, et je vais directement prendre des commentaires publics, par rapport aux recommandations ATRT.

On a eu 4 recommandations principales, qui portaient sur le système, et c'était présenté pour [l'appel], c'était par rapport à la présentation de la période de commentaires publics, et donc, on avait la stratification et la priorisation dans la recommandation numéro 15.

On avait des périodes pour réponse des commentaires qui devaient être séparés dans les recommandations 16 et 17, et puis la liste annuelle de sujets à venir, c'est la recommandation 21, par rapport à la stratification et la priorisation.

Comme on l'a compris, selon la consultation avec l'équipe, on nous dit qu'on a un volume très grand de périodes de commentaires publiques ouverts en même temps dans le forum d'ICANN.

Avant l'ouverture, on aurait besoin de faire une catégorisation entre les périodes et les problèmes que l'on traite à chaque période pour avoir plusieurs choix, ou pour pouvoir avoir des préférences, par rapport à la priorisation.

Puis, par rapport à la séparation des périodes de commentaires, et réponses, on a travaillé entre le comité et les groupes sur la durée des périodes.

En général, on reçoit les commentaires à la fin, et même le dernier jour de la période des commentaires, on a des raisons pour cela, on a un système de consensus au sein de chaque groupe, et ils veulent faire leur propre processus avant de répondre à un problème.

Mais, on a aussi je pense des contraintes de gérance, du temps de gestion du temps, et la réponse est que si on avait une période plus longue, on pourrait encourager le dialogue pour revenir aux commentaires qui ont déjà été présentés, et faire des remarques sur les problèmes qui ont été présentés préalablement, et puis par rapport à la recommandation numéro 21, était sur la sensibilisation.

On a eu un grand volume de période de commentaires publiques, encore une fois ouverts en même temps sur le forum d'ICANN, et l'un des problèmes, est qu'il est bon de savoir ce qui est à venir, si on a tous des programmes, et les groupes ont tous des programmes qui peuvent suivre, ils vont savoir ce qui suit, et donc, ils vont chercher à avoir les contributions de la communauté.

Donc, ce serait bon d'avoir une liste des périodes à venir pour qu'ils puissent commencer à travailler dessus, pour qu'il y ait davantage de conséquences sur ce qui est à venir.

Alors en février 2011, toutes ces recommandations ont été présentées pour la période de commentaires publics en elle-même, et on a vérifié avec la communauté At-Large, et en Avril 2011, le staff d'ICANN a commencé à faire la planification qui a été suivie par l'approbation du directoire d'ICANN, par rapport au plan de mise en place initiaux, en juin 2011.

Puis entre juin et novembre 2011, on a parlé et travaillé avec la communauté, et je vais le dire en davantage de détails dans 2

---

secondes, et puis en janvier 2012, c'était donc, au début de cette année.

On a présenté un nouveau système, et donc, cette mise en place graduelle se fondait principalement sur la cohérence, que l'enfant misait pour les périodes de commentaires publics, et la façon dont on les montrait.

Le principal était d'établir la base, et puis de travailler dessus, à partir des modèles qui ont été mis en place, entre les membres du staff, et on se sert tous des mêmes modèles pour fournir le même type d'informations.

Le but, les statuts ou quelle est l'étape à suivre après la période des commentaires publiques.

Ce sont des parties cohérentes pour toutes les périodes de commentaires et en 2011 aussi, on a fini la mise en place de la recommandation numéro 21, qui était la publication des périodes de commentaires publics à venir.

Entre juin et novembre on a travaillé avec la communauté, pour raffiner les détails, et ce qu'on a fait à cet effet était de convoquer les leaders de la communauté, dans les présidents des ACs, des regroupements et on a rassemblé des gens dans un groupe.

C'était des volontaires à peu près 20, et on a travaillé avec eux, et on leur est très reconnaissant de leur travail.

Ils ont fourni des informations, ils ont contribué pour qu'on travaille sur ces détails, et comme je dis on a raffiné les plans de mise en place, sur la base de ces commentaires qu'on a reçu du groupe de travail.

Et puis on a ouvert une période de commentaires publics, entre les mois de septembre et octobre pour recevoir davantage de commentaires de la communauté au large.

Et puis en janvier une fois qu'on a commencé à mettre en place ces recommandations, on a commencé donc, en Janvier 2012, avec tous les commentaires publics, ils sont tous catégorisés, ils ont des labels, on a 2 noms de catégories dont on se sert pour les périodes de commentaires, et on s'en sert de façon continue.

On a deux cycles, c'est les périodes de commentaires, et la période de réponse, elles sont différentes, et on a un minimum de 21 jours pour les commentaires, si on n'a pas de commentaire bien sur on ne fait pas une période de réponse, là-dessus.

Et puis la période, les commentaires publiques, sont mises à jour régulièrement sur la base des commentaires que l'on reçoit des leaders de la communauté et du staff d'ICANN.

Le système a été en place depuis 5 mois, on espère l'observer pendant 6 mois, et je voudrais faire des commentaires, vu ce que j'ai observé, et avec ce que la communauté m'a dit, avec leur expérience en se servant du niveau système.



La structure de commentaires et réponses, n'est pas utilisée comme elle devrait l'être, et on voit les réponses dans les forums, dont on se sert peut être comme une extension, un prolongement de la période de réponses, de commentaires.

Le traitement des commentaires préalables n'est pas très bon, c'était entre 7 et 8% des vieilles publications, et la réponse était bien publiée, par rapport à un commentaire préalable.

C'est très important d'évaluer les périodes de commentaires et la durée, à peu près 50% sont utilisés dans un minimum de 21jours, et c'est le créneau temporaire dont on se sert, et les gens pensent que c'est une période trop courte, et la plupart des groupes doivent générer le consensus au sein de leur groupe et 21jours est trop peu de temps pour pouvoir tout faire.

On nous dit en même temps qu'on a des problèmes où l'on reçoit des commentaires en conflit, et on doit les regrouper par exemple, on nous dit que c'est une période trop courte pour certains groupes, et en même temps c'est une période trop longue pour d'autres groupes, peut être que 21 jours en tant que période pour réponse ne soit pas nécessaire.

Jusqu'à présent, et on a maintenu une session ce matin à 9h avec le comité de participation publique, et la communauté, et nous avons noté de bons commentaires, de bonnes idées, on va travaillé dessus, et certaines idées étaient de prolonger la durée de la période minimale de la période de commentaires, de la faire peut être de 20 de 30 ou jusqu'à 45 jours, et est ce qu'on

devrait permettre la super possession simultan  t   entre les 2 p  riodes de r  ponses et de commentaires.

Et on me dit encore une fois que   a se pourrait   tre tr  s utile, si on se sert de ces deux p  riodes de fa  on efficace.

Ma question    ce point l   est si vous   tes pr  t    entamer un dialogue en tant que membre de la communaut  , je voudrais savoir    quoi vous vous attendez des processus de commentaires publics d'ICANN?

Est ce que les d  clarations peuvent   tre publi  es pour que les organisations qui les ont origine, puissent faire des commentaires,   a semble bien,   a peut   tre le directoire, ou le staff d'ICANN?

Ou alors est ce que vous trouvez que c'  st un environnement qui devait   tre facilit   pour le dialogue et l'interaction ou alors, est ce que c'  st les deux?

Donc, voil      quoi on pense en tant qu'am  lioration pour aujourd'hui. Merci.

Steve Crocker:

Bien c'  st Steve Crocker qui prend la parole, on va prendre vos questions, vos commentaires, sur cette pr  sentation.

Jonathon Zuck:

Bonjour je suis Jonathon Zuck de l'association pour la technologie compétitive et c'est un sujet qui nous intéresse beaucoup.

Donc, je vais venir au micro fréquemment, et il est surprenant comment on est contraire par les mots qu'on nous présente.

En fait, l'équipe de transparence, et de responsabilité suggère que la transparence et la responsabilité devraient être traitées dans les mêmes termes, et en fait, on devrait s'en servir en tant qu'un moyen pour mesurer le succès de ces programmes.

Et la meilleure analogie dont je peux penser est qu'il est un peu comme créer une politique industrielle pour encourager l'innovation dans des voitures électriques, et ne pas penser à faire des endroits où on peut brancher les voitures pour les recharger.

Donc, on sent qu'on a une déconnexion entre les améliorations pour le processus de commentaires, et le processus de prise de décision.

Je pense qu'on pourrait travailler pour que la confiance des gens augmente, et que ces commentaires soient pris en tenant compte, et qu'il devienne partie de processus de prise de décision.

Donc, ce n'était pas une partie des recommandations, et c'est un peu hors la portée.

On voit que en fait, l'équipe de commentaires publiques, et l'équipe de participation publique a beaucoup travaillé dessus pour mettre en place ces recommandations qu'ils ont reçues.

Je pense que plus les gens participent, le plus on aura une intégration objective qui sera intégrée dans le processus de politique dont on a besoin pour s'intégrer avec le GAC.

Donc, il me semble que ce serait là qu'on devrait se centrer, ce serait l'objectif pour la prochaine équipe de révision, ce serait la façon d'installer des endroits et brancher les voitures électriques, merci.

Steve Crocker:

Jonathan j'ai dit au tout début de la session qu'il ne s'agissait pas simplement de transparence et responsabilité, mais aussi d'efficacité, et donc, je vais être très attentif à pouvoir tout faire entrer la dedans.

Mais, comme je dis ceci est cohérent avec l'orientation générale, c'est très bien, mais il faut pouvoir faire ce travail avec l'efficacité nécessaire.

Et comme Fadi a dit, puisqu'il était à mes côtés la réunion précédente, c'est de le faire avec l'excellence qu'on voudrait, est ce que ça a avoir avec ce que vous dites.

Jonathon Zuck:

Bon c'est probablement cohérent avec ce que je dis toujours, c'est que la responsabilité est une fonction de la participation

effective, et que la déconnexion entre les deux est un risque pour nous, et pour nous porter préjudice, je pense qu'on doit voir ou concevoir le processus de commentaires publics comme un processus valable pour l'organisation.

Ma monarchie est peut être transparente, mais pas responsable, et on dit que lorsque les poubelles lisent que c'est un panier pour les commentaires, on le voit pas vraiment comme un endroit utile et donc, le processus de prise de décision n'est nécessairement pas connecté avec l'institution avec la responsabilité et qu'on a besoin de les connecter.

Steve Crocker: Oui.

C'est un sujet de longue date, mais, je pense qu'on n'y ait pas parvenu encore. Merci.

Don Blumenthal: Bonjour, je suis Don Blumenthal, je viens pour le registre d'intérêt public, et la période que les gens vont utiliser pour que faire des réponses au lieu de commentaire a été mentionné lors des premières discussions.

Et je pense toujours que la menace potentielle pour la discussion des commentaires et des réponses, je pense que ça serait bon de faire que la période de commentaires initiaux soit plus longue.

Mais, il serait aussi possible donc de souligner la différence entre les deux, que ce soit un lien sur chacun des commentaires, ou je ne viens pas du domaine des communications, ce n'est pas mon secteur.

Mais, je pense que je ne voudrais pas que les gens ne participent plus, mais je commencerai avec le staff d'ICANN, travailler avec eux, parce que cette semaine, j'ai vu deux situations où le staff d'ICANN m'a dit, on peut envoyer des commentaires jusqu'à ce jour là, et puis, jusqu'à la fin de la période de réponse.

C'était ça la date qu'on me donnait, ce n'était pas la date de la fin de la période de commentaires, c'est traité pour je pense qu'on devrait commencer à travailler à l'intérieur de l'organisation.

Chris Disspain:

Don, lors de la comité de participation public le PPC, on a dit que c'est le système qui te fait répondre, donc, on doit se rendre sur un commentaire, et peser répondre, et ceci ne prévient pas que les gens puissent faire des commentaires.

Mais, c'était un type de formation pour vous dire bon, il s'agit d'une réponse, c'est une façon de travailler dessus.

Don Blumenthal:

Ça pourrait l'être, je sais qu'on a discuté ce sujet, mais, je parle du groupe de travail qui a fait ce travail.

---

On a des risques pour cette approche, pour la façon dont les gens font les commentaires, mais, on doit faire que le mécanisme fonctionne vraiment, et c'est une bonne alternative.

Steve Crocker:

Merci.

Louie Lee:

Bonjour, je suis Louie Lee, présidente de la GNSO et un ancien membre d'ATRT 1.0, je voudrais dire que Fadi Chehade est ici avec nous, et je vous remercie de venir et de ne pas lire le rapport simplement, de venir entendre les commentaires personnellement.

Certains des prises des SOs et des ACs et Robert Graham ont parlé sur ce sujet, on a eu des idées, des suggestions, et je vais le faire public en ce moment.

Ce n'était pas une discussion qui a été décidée ou je pense qu'il y a des points là-dessus qui ont déjà peut être été discutés.

Mais, si on a jusqu'à cinq jours, en tant que notification optionnelle, on vous remercie pour nous demander à chaque année, et nous a formé ce qui est à venir.

Mais, si on a une activité la prochaine semaine, on devrait commencer à travailler dessus à l'intérieur de l'organisation pour envoyer une notification publique pour le sujet qui est soumis pour les commentaires, et si on le reçoit 24h avant, on ne parvient pas à faire des commentaires n'est ce pas?

Et puis, je pense qu'il est optionnel de ce sont des demandes optionnelles des SOs et des ACs d'élargir la période de commentaires, peut être qu'à l'époque, on n'aurait pas dit que c'était bien, mais parfois, on a besoin de plus de temps.

Je sais pas quel serait le mécanisme pour le mettre en place, mais, c'est juste une idée, et puis des notifications optionnelles pour les SOs et les ACs pour les intentions de commentaires.

Peut être qu'on pourrait ne pas finir la période de commentaires publics une semaine avant une semaine après ou même pendant la réunion d'ICANN.

Vous savez, le délai est optionnel mais flexible, mais ce sont des journées qu'on aurait considéré des dates à considérer.

Werner Staub:

Werner Staub de l'association CORE, je me demande des fois si le contexte de transparence et responsabilité, si on est vraiment à l'époque de la révolution française lorsque les gens parlaient des droits de l'homme.

On parle de différents sujets, et en même temps, on n'a pas vraiment compris le sens de ce mot, par exemple, les décisions les plus importantes qui ont été prises n'ont pas été discutées et les décisions en elles-mêmes n'étaient pas annoncées, donc, on ne parle pas des décisions qui sont prises, mais en plus, on n'a pas de responsabilité dans ces décisions.



---

Donc, on est perdu, et on a perdu de la transparence, et de la responsabilité, on la remplace par de la paranoïa. Donc, je pense que c'est de ça qu'il faut parler.

Steve Crocker:

Bien je voudrais répondre à ce que Louie vient de dire.

Filiz Yilmaz:

Steve, Louie va répondre. Merci pour cette suggestion, et c'est quelque chose de pratique qu'on peut mettre en œuvre facilement.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que c'est quelque chose qui n'est pas encore devenue une norme, donc, je veux dire à tout le monde que ça commence, vous pouvez comme ça trouver des informations.

Ce n'est pas exactement comme ce que vous dites, mais, nous envoyons des annonces hebdomadaires pour les commentaires publics qui vont être clos dans les dix jours à venir.

Donc, nous faisons cela, et je pense que ce que vous suggérez de pouvoir le mettre en œuvre.

Votre question est l'expansion, nous avons répondu déjà cela, c'est possible si vous pensez que vous avez besoin davantage de temps, veuillez nous contacter.

Contactez le personnel d'ICANN qui se trouve dans la période de commentaires, qui figure sur la période de commentaires, et

nous allons mettre en place ces extensions de délai, s'il n'y a pas de dates buttoirs urgentes.

Des fois le GNSO, c'est plus compliqué parce qu'il y'a un PDP avec une date buttoir et c'est plus compliqué.

Mais dans la plupart des cas, ces extensions de ce prolongement de délai est possible, comme nous le ferons, faites-le nous savoir, c'est tout. Merci.

Maarten Botterman:

A propos de la question des délais, que faisons-nous?

Sébastien Bachelet:

Pouvez-vous donner votre nom s'il vous plaît?

Maarten Botterman:

Maarten Botterman. Bien, donc, presque correct.

Steve Crocker:

Maarten Botterman.

Maarten Botterman:

M-a-a-r-t-e-n B-o-t-t-e-r-m-a-n. Bien, donc, ici nous ne regardons pas trop le temps, c'est une question de long terme, avec les commentaires.

Ce n'est pas à propos des commentaires, c'est à propos de ce qui est bon pour les parties prenantes, et ce que j'ai suggéré

l'année dernière était de trouver un système pour qu'on travaille sur une base structurée avec des conseils et une évaluation de l'impact de ce que l'on fait.

Cela est fait par différents gouvernements des pays de l'UNDP, d'autres organisations dans le monde.

Ça permet d'avoir une structure, et quels sont les effets de certaines mesures sur la décision de politique, et une partie de cela est la consultation publique parce que ça a un rôle important à jouer, parce que ça permet de connaître les apports de la communauté.

Mais, il faut aussi connaître les effets de ce que l'on va décider, des décisions qui sont prises et que les parties prenantes puissent participer aussi.

Donc, je vous demanderai cela, j'ai envoyé déjà quelques informations à certaines personnes, et je ne vois pas de progrès dans ce sens. Donc, j'attirai votre attention sur ce point là. Merci. Oui, Bruce?

Bruce Tonkin:

Merci pour cette suggestion, je pense que c'est un défi pour nous, et pour les recommandations de transparence, il y'a un défi entre les commentaires publiques tout simple, et le processus de développement de politique qui appartient au GNSO.

Le GNSO coopère avec notre travail dans la question de l'inclusion de cet apport de la part des regroupements.

Donc, nous avons ce modèle qui nous permet d'avoir un processus très détaillé que l'on utilise de façon à ce que les gens puissent poser des questions, mais ça prend du temps tout ça.

C'est un processus dans lequel on utilise les commentaires publiques, ensuite, il y'a le forum ouvert qui n'est pas structuré, et ensuite, on va utiliser tout cela.

Donc, c'est un grand défi, comment est ce qu'on utilise quel outil ou quel outil utilisons-nous à quel moment, voilà.

Maarten Botterman:

En outre, je dirai que des fois c'est fait, des fois ce sont des gens indépendants, ce n'est pas les regroupements eux-même.

On ne parle pas d'argent, le fait que ça soit fait par des experts indépendants, qui n'ont pas vraiment d'intérêt en jeu je dirai.

Steve Crocker:

Merci. Bien, après que tous les deux vous ayez fait votre commentaire votre question, je vais clore la queue ici, j'espère que. Bien, Sébastien vous avez la parole.

Sébastien Bachollet:

Vraiment, c'est à vous qu'on doit parler pas à ceux qui sont xx, c'est pour ça que je retourne le micro.

C'est la 3<sup>ème</sup> réunion aujourd'hui, où discute de sujets liés au PPC, une réunion sur outreach, où les membres du Public Participation Comity n'ont pas été invités.

Mais bon, ce n'est pas grave, il y'a des choses plus graves dans l'existence, le public, la réunion publique où on discutait exactement de ce même sujet.

Donc, il semblerait qu'on ait du temps pour discuter 3 fois du même sujet, et pas tant pour discuter d'autres sujets.

Donc, je trouve que c'est un peu dommage là où on en est ce que je voudrais vous assurer c'est tous les commentaires qui ont été faits et qui seront faits au tour des commentaires publics, ont été pris en compte par le PPC de façon très sérieuse.

Ce n'est pas facile de trouver un consensus sur ces sujets là mais, je pense que nous allons progresser dans la direction, merci.

Steve Crocker:

Est-ce que je dois répondre? Merci beaucoup Sébastien.

Paul Foody:

Je vais parler en mon nom, nous parlons de responsabilité et de transparence, pour être honnête, je dirai que ICANN est trop

important, et dans ce sens c'est comme si les banques qui ont eu des problèmes, il y'a quelques années à propos de transparence, ainsi ICANN peut travailler correctement, il va y avoir très peu de transparence.

Ce qu'on peut espérer, c'est très peu de responsabilité, ce qu'on peut espérer c'est qu'il y ait de la transparence, et on voudrait une super transparence.

Donc, lorsqu'on parle de commentaires publics, il faut reconnaître le public en ce qui concerne l'internet est 4 milliards de personnes, et si on reçoit de commentaires, l'internet et ces 4 milliards de personnes.

Et si on reçoit des commentaires seulement d'une poignée de personnes, seulement des personnes qui assistent aux réunions d'ICANN.

C'est quelque chose qui ne va pas en ce qui concerne la transparence, et l'aspect public parce que hélas beaucoup de gens dans le monde, ne connaissent pas le projet de gTLDs par exemple.

Ils connaissent d'autres choses qui sont tout à fait sans importance non intéressantes BBC, Bloomberg, ABC, CBS, ITC, The Guardian ce sont présentés pour obtenir des nouveaux gTLDs, et comme candidat.

Donc, si cela n'indique pas qui sont conscients de l'importance des nouveaux gTLDs, et de l'importance des registres.com et pourtant, ils ont complètement échoué pour que ces questions

deviennent intéressantes pour le public, ou soit de l'intérêt du public.

Donc, à moins que ICANN commence à publier certaines choses sur son site internet, mais, ça ne suffit pas, sinon, on ne peut pas, on a du mal à attirer l'attention de tout le monde.

Alors, est ce que vous savez combien d'individus entrent sur le site d'ICANN par exemple, est ce qu'il y'a des moyens de contrôler cela?

Steve Crocker:

Excusez-moi, j'étais étonné par quelque chose que vous avez dite, est ce que vous pouvez expliquer s'il vous plaît ce que vous dites à propos de Mark Zuckerberg?

Paul Foody:

...

Steve Crocker:

Je sais qu'il y'a des choses ici, des internes que nous ne connaissons peut être pas, mais, cette question concernant les mesures de quelque chose donne lieu à beaucoup d'autres questions.

Mais, c'est un point intéressant en tous cas, savoir combien de personnes rentrent sur notre site internet.

Paul Foody:

Vous avez une idée?

Steve Crocker:

Non, je ne sais pas je ne fais pas ça, je ne m'en occupe pas, ça c'est sûr. C'est un chiffre qu'il faut revoir à un moment donné, etc.

Je sais que ces mécanismes existent, et il faut voir ce que ces chiffres ont comme valeur en tous cas, valeur intrinsèque, c'est un petit peu compliqué comme sujet.

Paul Foody:

Merci.

Steve Crocker:

Merci. Bien là-dessus, je propose de passer à la question de l'engagement des opérations du GAC et de l'interaction avec le directoire, et je vais demander à Bill et à Manal de venir nous parler de ces questions.

>>

Bien, excusez moi, Christina, vous avez la parole.

Christina Rodriguez:

Merci Steve. Je suis Christina Rodriguez, c'est le service de langues de ICANN, je vais vous parler très brièvement des recommandations ATRT, numéro 18.



Cette recommandation dit qu'il faut avoir accès dans les documentations, dans le processus de développement de documents, et pour pouvoir avoir accès dans le plus grand nombre possible.

Cela veut dire qu'il faut que des informations sur le monde d'ICANN, et le contenu d'ICANN soit accessible à tout le monde, dans le plus grand nombre de langues possibles pour permettre à la communauté de participer, selon le modèle multiparti prenante.

Le deuxième point est de rendre ICANN plus efficace en tant qu'organisation mondiale de fournir donc un service dans différentes langues.

Le service de langues d'ICANN est fourni un service de langues dans six langues des nations unies, et selon les statuts de ICANN, et on a ajouté l'arabe, le chinois, le français, l'espagnol, et le russe, et nous traduisons aussi les documents qui sont liés et qui sont publiés dans les 21 jours en général.

Et nous avons travaillé pour la création du service de documents de procédures et de politiques de services de langues d'ICANN qui applique et qui permette le processus de traduction d'interprétation, et de retranscription: La transcription après l'effet, et les services liés.

Alors, en ce qui concerne ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant, je dirai que beaucoup de choses que nous avons

---

expliqué, que nous avons proposé dans le document de service de langues ont déjà été mis en œuvre.

Cependant, nous avons présenté un commentaire public pour le service de politique de langue.

Ce commentaire public va être clos le 2 Juillet, et nous vous demandons de faire des commentaires sur ce commentaire public, de poser des questions si ça vous intéresse au forum.

En ce qui concerne les accès au système multi langue, un nombre substantiel de politiques et de procédures contenus dans le document ont été mis en œuvre.

La langue est le soutien pour le nouveau gTLD en est un et son programme est des conférences, des téléconférences pour ce comité de différents types ont été mis en place, et il y'a aussi un ensemble d'interprètes qui sont les mêmes que les interprètes qui fournissent leur service pour les congrès et qui travaillent pour les téléconférences.

Donc, ces traductions sont de bonnes qualités et les interprètes sont bien formés, connaissent les questions sur lesquelles ils vont devoir traduire, et pour les SO et les AC.

Le soutien pour le GAC est aussi quelque chose qui est mentionné dans le soutien au niveau des langues, c'est quelque chose qui a été mise en place déjà.

Et nous avons aussi une aide concernant les transcriptions des sessions pendant les séances, pendant les réunions d'ICANN,

---

voilà. Donc, c'était ce que je voulais vous dire, je ne sais pas si vous avez des commentaires, ou des questions à poser.

Steve Crocker:

Merci Christina. Donc, nous voulons ici en profiter pour, je vais vous demander de garder vos questions dans un petit moment.

Nous ferons une séance, un tour de question à la fin, je vais redonner la parole à Bill, concernant l'interaction entre le directoire et le GAC.

Bill Graham:

Merci Steve, nous sommes très heureux d'être ici, j'ai ici les recommandations du co-président du GAC, et du groupe de travail de mise en œuvre, nous avons 6 recommandations, et qui sont en cours, que nous aimerions ici vous présenter.

Donc, sans plus perdre de temps, je vous propose de voir ces recommandations. Donc, le conseil du GAC numéro 9 Manal?

Manal Ismail:

Donc, la recommandation numéro 9, elle concerne la clarté du conseil du GAC et du groupe de travail conjoint est arrivé à un accord concernant les conseils du GAC, le GAC travaille aussi entre les sessions sur un nouveau format, ou une nouvelle structure pour les communiqués du GAC, et qui vise à fournir de nouveaux davantage de clarté pour identifier les conseils du GAC, et pour en extraire facilement.

---

Et le contenu a fait qu'il soit suivi et appliqué, nous essayons de travailler sur la structure, sur la clarté du texte de la rédaction et nous essayons de fournir les délais pour que ces conseils soient ensuite mis en œuvre.

Bill Graham:

Ensuite, nous avons déjà vu l'impact d'une série de conseils reçus du GAC, et ça était beaucoup plus facile à comprendre, alors, je pense que oui ce travail est déjà appliqué.

Maintenant, le suivi des conseils du GAC, c'était un problème depuis longtemps pour nous: Etre sûr que nous avons bien compris et les conseils qui venaient du gouvernement du GAC, au directoire, et essayait de faire un suivi de ce qui a été fait pour être sûre que les choses ont été appliquées et comprises, parce que ces conseils ont un statut spécial pour nos règlements, et donc, il faut l'appliquer.

Ça prend du temps, beaucoup de temps pour le personnel d'ICANN, je dois le dire, pour créer un registre en ligne du GAC, et qui est probablement disponible actuellement.

Il est en version bêta, mais, nous avons capturé tous les conseils possibles lors de la première réunion, depuis la première réunion, et nous sommes dans un processus de suivi de ces conseils, et nous travaillons donc les conseils actuels.

Nous essayons donc de travailler de cette façon, parce que le plus important, c'est de continuer et que tout cela soit utile.

Donc, voilà, on en est là. Comme Bill l'a dit, nous considérons cela comme un grand progrès dit Manal Ismail qui a été réalisé, et tout ce qui a été publié et qui a apparu sur le site internet du GAC.

Ensuite, nous avons un conseil du GAC avec un lien en ligne pour le registre en ligne, donc, si vous voulez vous pouvez vous rendre sur notre site, et regarder cela.

Manal Ismail:

Comme Bill l'a dit, tous les conseils du GAC ont été remis au registre et nous avons décidé de rendre cela opérationnel pour les conseils futurs du GAC à mesure que nous essayons de constater que les conseils du GAC ont été bien compris, et sont exactement mis en œuvre, comme nous l'avons recommandé.

Bill Graham:

Merci. La recommandation numéro 11 concerne la façon dont les conseils du GAC sont approchés pour être sûr qu'on a eu des mécanismes de suivi, et une considération de ces conseils.

Ça dépend du travail des registres, et donc, la recommandation numéro 10, mais, dimanche nous avons révisé des documents concernant la pré consultation, et les mécanismes de pré consultation qui existent dans les statuts, et les mécanismes de consultation des statuts.

Et le directoire a décidé d'agir à l'encontre des conseils du GAC, et donc, c'est arrivé déjà, et donc, nous voulons être sûr que

certain documents soient bien compris, et des deux côtés, que les deux côtés savent bien quelle situation va avoir si nous en tant que directoire, on choisit d'ignorer les conseils du GAC aussi.

Je pense que c'est une situation donc délicate, donc, on travaille comme ça de manière formelle, et nous passons maintenant à la recommandation numéro 12, qui est très importante à mon avis.

Donc, elle signifie le processus de développement de politique et le développement et la mise en œuvre d'un processus pour engager le GAC, le GNSO, et le ccNSO, les processus de ces deux organisations et la façon dont le principe opérationnel dit ce que les conseils du GAC doivent être suivis, doivent être demandés, ça fait une différence.

Nous avons établi une équipe de volontaires de membres du GAC, et de volontaires du directoire pour voir s'il y avait des changements qui étaient nécessaires dans ces statuts, si on pouvait travailler sur ces cadres de travail pour s'assurer que le GAC fournit que le processus du GAC soit ajouté, et soit bien suivi et compris.

Merci, rapidement maintenant, nous avons analysé la façon d'inclure les conseils du GAC au début du processus de PDP parce que comme vous le savez sûrement:

Le GAC doit donner ses conseils au directoire, et c'est souvent, ces conseils sont reçus à l'étape finale, et donc, les conseils du

GAC peuvent être reçus de manière négative parfois, et à ce moment là cela va prolonger la prise de décision, et donc, nous essayons de voir comment nous pouvons donner ce conseil du GAC de bonne heure afin que cela ne retarde pas les décisions du directoire.

Je pense que jusqu'à maintenant, ça était très utile que le GAC fournisse ses conseils de bonne heure, comme par exemple dans le cas de la procédure rapide, et dans le cas du ccNSO.

Nous avons un xx de questions qui pourraient affecter des questions publiques par exemple.

Bill Graham:

Bien, merci Manal, et il y'a aussi des questions qui sont importantes pour améliorer la façon dont fonctionne le système multi parti prenante et donc, le rôle du GAC doit commencer de bonheur pour accélérer la prise de décision.

Alors, la recommandation numéro 13 mieux informer le GAC et le personnel, on a recommandé qu'il y ait un mécanisme pour assurer que le GAC soit correctement informé lorsque il y'a des questions de politiques publics qui sont discutés au sein d'ICANN, et nous pensons que c'est utile, c'est très important pour que le GAC puisse faire un meilleur suivi des processus.

Il y'a dans les statuts une responsabilité pour le directoire de fournir ce rôle de formateur, donc, nous sommes entrain de voir comment nous pouvons améliorer ces mécanismes pour que cela soit plus précoce, et plus efficace.

Manal Ismail:

Nous avons eu d'autres réunions avec le Board, avec le directoire ici à Prague, et nous apprécions vraiment le temps qui a été consacré pour des réunions additionnelles avec le GAC surtout concernant la mise en œuvre des nouveaux gTLDs.

Bill Graham:

Bien, passons à la recommandation numéro 14 qui est la dernière recommandation, augmenter le niveau de soutien et d'engagement des gouvernements.

En ce qui concerne le soutien, je suis heureux de vous dire que l'interprétation a été introduite dans les réunions du GAC, ce qui a permis de donner aux membres du GAC davantage de participation.

Il y'a des discussions concernant la possibilité d'avoir une réunion de haut niveau du GAC à Toronto pour faire venir des gens dans des positions qui normalement participent au GAC pour augmenter leur conscience et leur participation, l'importance d'ICANN et du GAC.

Nous savons que beaucoup d'autres choses peuvent être faites, il y'a des discussions au niveau du personnel et au niveau du directoire, au niveau du GAC pour augmenter l'engagement, le niveau de soutien envers le GAC.



Manal Ismail:

Je dirai, j'ajouterais rapidement que nous sommes très heureux d'avoir [assez] d'interprétations pour les réunions du GAC.

A Toronto, nous promettons d'avoir les 6 langues des nations unies, en plus du portugais et du russe, et les membres payants ont été augmentés de 6 à 20 personnes pour le personnel.

Et je vous dirai que nos collègues canadiens du GAC sont entraînés de se préparer pour la réunion de haut niveau, et comme cela est dit dans la recommandation numéro 14, ça va augmenter le rôle du GAC au sein d'ICANN, et l'importance du GAC auprès d'ICANN, avec donc ces personnes de cadres de haut niveau qui vont participer à ces réunions.

Et si les membres peuvent prendre le temps de venir de participer de connaître les ressources, etc pour pouvoir participer à ces réunions. Nous en serions ravis. Merci.

Bill Graham:

Voilà, c'est là que nous en sommes, je dois dire que ces projets sont des projets tout à fait positifs, nous sommes ravis de la façon dont travaille ce groupe de travail.

Et lorsque le GAC a décidé que tous ces membres allaient travailler, allaient participer à ce groupe de travail, je pensais que ça serait un défi.

Mais, ça marche très bien et je dirai que les membres du directoire participent aussi, que nous avons un grand support

---

de la part du personnel d'ICANN, comme par exemple, Jeannie Ellers et Jamie Hedlund, merci.

Steve Crocker:

Merci beaucoup, je vais maintenant à nouveau suggérer que l'on garde les questions et pour la fin et on va donner la parole à Bruce qui va nous parler de la composition et de la révision des décisions. Bruce Tonkin, vous avez la parole.

Bruce Tonkin:

(Pas de traduction en Français)

Je vais commencer à parler. Mais, ce n'est pas très transparent en ce moment.

On a 20 diapos que l'on a publié sur internet, si vous vous rendez sur le site de Prague, et vous regardez la session, toutes ces présentations sont dessus.

Donc, vous pouvez les regarder en ligne, je ne proposerai pas de suivre tout ce matériel, parce que c'est juste pour vous dire ce qu'on a fait, je voudrais peut être traité plus profondément ce qu'on a fait récemment et que l'on va publier.

Alors, l'un des sujets que nous avons considéré récemment est le fait de fournir une sorte de guide pour le Nom Com par rapport aux compétences dont nous avons besoin pour le directoire, et les directives principales du directoire nous ont dit que ces détails incluent dans les statuts, et donc, on a été

regardé les statuts et on a trouvé six points qui traitent ce que l'on cherche, qui portent sur ce que l'on cherche.

C'est des gens qui ont de l'intégrité, de l'objectivité, l'intelligence qui comprennent la mission d'ICANN qui ont un contexte culturel [large] et la diversité géographique des gens qui connaissent comment le système de nom de domaine et de l'adresse IP fonctionne, qui soit prêt à servir donc aux volontaires, et qui peuvent travailler et communiquer en anglais, par écrit, et à l'oral.

En plus, en outre des recommandations et de ce que l'on avait dans les statuts, on a fourni davantage de guides et l'on cherche à ce que le directeur qui ont une gouvernance qui ont de l'expérience par rapport à l'expérience du directoire, ou une expérience équivalente dans une organisation de l'autre taille.

Ce que en tant que directoire avec des directoires indépendants, mais sans la participation du PDG du directoire de gouvernance expérience dans la gouvernance du directoire, ou dans des organisation à but non lucratif et dans des réunions où les membres du directoire soient distribués dans des pays différents des fuseaux horaires différents, avec des groupes de 20 personnes ou plus.

Donc, on va se servir davantage des outils de téléconférences, commencer à s'envoyer des messages, et en fait, on pense qu'on a fait, on a dit des compétences du directoire, et on pense qu'on a de bonnes compétences, et qu'on a des gens qui ont beaucoup d'expériences sur l'opération des registres de

gTLDs, et des bureaux d'enregistrement des registres ccTLD des registres adresse IP, et des standards des protocoles techniques d'internet avec les procédures de développement des politiques ICANN, et les traditions légales, et l'intérêt public avec plein de compétences dans la planification stratégique, le budget, la sensibilisation et les relations internationales.

On n'a pas beaucoup de compétences dans la gestion exécutive dans une organisation aussi grande qu'ICANN et dans la conformité des régulations d'ICANN, et dans les procédures d'audi.

Mais, on ne cherche pas spécifiquement des avocats qui s'en connaissent, on ne cherche pas des personnes qui soient comptables, on cherche des gens qui ont de l'expérience dans un directoire pour aborder ces secteurs.

Donc, on a des gens, on cherche des gens qui aient de l'expérience dans ces secteurs, et pas nécessairement dans ces disciplines.

Donc, on devrait dire cela pour que vous ayez l'idée de ce qu'on a passé au Nom Com, et pour être sûr que le guide soit visible dans le domaine public, et que ce soit enregistré aujourd'hui. On va voir si on a d'autres diapos, voilà.

Donc, sur la diapo numéro 5, ils ont même mis des effets lorsqu'on passe d'une diapo vers une autre, et donc, vous avez déjà peut être commencé à voir probablement l'effet accompli qu'on a et les opportunités.

On veut donner aux membres du directoire l'occasion de faire des déclarations, de voter contre s'ils ne sont pas d'accord, et on va commencer à fournir davantage de traduction de matériels, ou bien de parler avec les membres du directoire.

Et on a commencé à discuter les compétences des membres du directoire, et on a fait savoir au Nom Com, et on a aussi commencé à dépenser l'avantage sur la formation, et le renforcement de compétences, et on a passé davantage de temps à l'information de confidentialité et des TIC et on crée davantage de matériel de formation dont la communauté peut se servir et non seulement le directoire.

Donc, on est entrain de faire une auto évaluation de performance du directoire, et on essaie d'être cohérent entre le Nom Com parce que dans le passé, chaque comité de nomination était responsable de développer ses propres procédures, et on a vu que c'était simultanément avec le comité qu'on avait un peu d'histoire là-dessus et le directoire a récemment approuvé une équipe ou un groupe de directives de transparence, et on commence à travailler aussi sur la transparence des conflits d'intérêt et les procédures à suivre à l'intérieur ou au sein du Nom Com.

C'est difficile parce qu'on ne peut pas publier qu'un membre particulier du comité a un conflit d'intérêt par rapport à un rôle, une position ou un poste pour lequel il se présente comme candidat, parce qu'on a mis on a besoin de transparence de toute façon.

On a du se presser un peu parce qu'on a eu beaucoup de réunion dans le passé, l'équipe, le personnel et le directoire devait aller au gala, à d'autres réunions, et on n'avait pas le temps.

Mais, on a aussi [dû gérer les missions] du directoire et à 2h du matin peut être vendredi avant la réunion du directoire.

Donc, on veut s'assurer que tous les matériels pour la prise de décision soit créés 7 jours auparavant, et lorsqu'on a une réunion telle que celle-ci et qu'on a Steve qui va s'adresser au forum public, on va fournir de toute façon les commentaires à la communauté sur ce que le directoire est entrain de faire, et on va finir avec des résolutions du directoire dans le mois à suivre à partir de la réunion.

Donc, on doit se servir de l'email un peu plus pour approuver les affaires administratives, et si on avait à prouver la nomination d'un membre du directoire pour un comité particulier, on devrait le faire à travers email au lieu de le faire par appel téléphonique.

On a de toute façon introduit la rémunération et c'est une très bonne mesure.

J'ai entendu dire plusieurs fois cette semaine, qu'on devrait commencer à travailler sur des politiques par rapport au tir à l'art numérique, et c'est l'utilisation suffisante pour le personnel de le mettre en œuvre ou si ça devrait être un processus de développement de politiques d'ICANN.

Si vous avez des recommandations pour l'authentification WHOIS est ce que ce serait à ICANN de travailler avec les bureaux d'enregistrement et de tenir compte des contributions de la communauté ou ça devrait être un processus de politique public, et en général ceci prend davantage de temps que le processus initial bien qu'on l'ait créé pour accélérer les processus.

On devra travailler dessus avec davantage de détails, on a un document sur lequel on est entrain de travailler et le comité de gouvernance du directoire va le considérer.

On va le publier pour commentaire public, et on espère avoir une session intéressante lors de la réunion de Toronto, et on essaie de comprendre simplement les directives ou les paramètres, lorsqu'on doit faire ou appliquer une recommandation, et quand est ce qu'aussi on devrait le publier pour que le processus de consultation pour les multiples parties prenantes de la communauté puisse participer.

Donc, on essaie de publier les matériels d'information du directoire, et les déclarations de vote, je pense qu'on l'a déjà vu et la traduction des documents.

On reçoit beaucoup de contribution, et cette semaine je pense était Maarten Botterman, mais, en fait j'ai entendu plusieurs commentaires qui suggéraient que l'on écrive ceci pour le bénéfice des droits humains, et en fait, ça dépend des volontaires et si ce matériel n'est pas publié lorsqu'on en a besoin on devrait considéré à quel point on devrait dépendre

des volontaires, et de leur production de contribution ou si on devrait former une commission d'experts pour qu'il fasse des contributions.

C'est un sujet qui a été remis parce qu'on a travaillé sur les éthiques et les conflits, et on a eu trois révisions externes, et on vient de finir de travailler.

Maintenant en ce moment, on commence à se concentrer sur les mécanismes de responsabilité, et on a trois:

On a le défenseur du peuple qui peut ne pas être d'accord avec des décisions du directoire, ou du personnel.

On peut aller voir ou se rapprocher du défenseur du peuple qui va être un médiateur, et les gens ne s'en servent pas vraiment de cette facilité qu'on leur fournit.

En général, on a eu au lieu de 15 cas, où le défenseur du peuple intervient par an, et donc, on ne se sert pas vraiment de ces fonctions, et on pourrait le faire.

On devrait le considérer, puis on doit reconsidérer le sujet des décisions du directoire comme par exemple récemment, c'était le cas du comité olympique international et de la croix rouge qui ont demandé de reconsidérer les décisions du directoire.

Mais aussi, on a eu xxx le regroupement de propriétés intellectuelles, qui nous a demandé de reconsidérer la décision par rapport au point 4, et on a des demandes telles que celles-ci quelques fois par an.



C'est bien de nous présenter du nouveau matériel qui n'était pas disponible au moment où le directoire a pris sa décision.

Donc, c'est une situation qui a changé beaucoup, et on devrait voir la reconsidération et puis on a un tribunal indépendant, c'est le troisième point qui est à mon avis, qui a été utilisé une seule fois pour la décision du AAA.

C'était un procès de plusieurs millions de dollars, lorsqu'on voit les coûts des parties qui ont initié la décision, on voit que l'organisation moyenne ne pourrait pas se permettre de faire ce processus, et donc, on devrait améliorer le processus pour que le coup ne soit pas aussi important, mettre une limite de page, ou si on ne paye pas des avocats, je ne sais pas qui vont nous charger mille dollars pour lire une page.

Donc, on peut faire des améliorations et ce mécanisme peut être amélioré, donc, on pense qu'on devrait avoir des experts indépendants qui forment un type de panel, mais aussi en même temps travailler avec un cabinet d'avocats qui puisse assurer l'efficacité de ces processus.

C'est du grand travail qui manque, et on va vous en reparler à Toronto certainement.

Puis, j'ai aussi parlé du défenseur du peuple comme j'ai dit et les standards et les méthodes sont très bons, mais peut être qu'il n'a pas assez de travail.

Donc, vous devez commencer à vous en servir, et le processus de reconsidération encore une fois comme j'ai dit, on est

entraîn de faire une révision du processus pour voir comment on peut l'améliorer.

Ok, donc, je comprends maintenant ces diapos en fait mentionnent le travail qu'on vient de commencer à faire, et les documents sur ces sujets vont être publiés pour révision et les exécutifs de politiques bien sûr, c'est où on s'en sert de la fonction de politique, et le travail qu'on fait sur les mécanismes de responsabilité et c'est tout.

Donc, on travaille beaucoup là-dessus, et vous avez certainement des questions, je suis sûr.

Steve Crocker:

Bien, on va attendre jusqu'à la fin pour les questions, mais, en fait, il ne reste plus beaucoup de temps.

Denise Michel:

Bon, c'est Denise Michel qui parle, puisqu'on veut savoir quels sont vos commentaires et vos contributions, et donc, je ne vais pas passer mes diapos, je vous encourage à les voir sur le site.

Et je voudrais vous dire qu'on fait un suivi de tout ce qu'on fait par rapport au processus, ou au projet de transparence, et de responsabilité.

Vous pouvez le voir sur notre site, on a le lien sur l'écran, il est mis à jour régulièrement, vous avez là-dessus aussi l'affirmation d'engagement.

On mesure bien sûr aussi ce que l'on fait, et un composant de cet aspect est d'avoir les mesures ou les paramètres adéquats pour pouvoir avoir une base à partir de laquelle travailler pour faire les améliorations nécessaires, pour montrer à ICANN, combien on est transparent ou combien on devrait l'être, et vous avez davantage d'informations sur le site web aussi.

Et puis, brièvement pour la prochaine équipe de révision de transparence et responsabilité, on s'engage à le faire toutes les trois années.

Donc, dû à la hausse, donc, on voudrait le soutien des organisations de support et les comités consultatifs, et c'est tout. Alors, Chris je te rends la parole.

Chris Disspain:

Merci Denise, si vous avez des questions pour Christina, Bruce, Bill ou Manal, et principalement, on veut aussi avoir des commentaires, des leçons que vous avez tirées, les bilans, et donc, vous pouvez former une queue derrière Marilyn.

Marilyn:

Non, en fait, je n'étais pas première.

Steve Crocker:

Non non s'il vous plait par hauteur.

Bechy Burr:

Moi je pense que Marilyn et moi on a la même hauteur, c'est Becky qui parle, j'oublie quelle est mon identité cette semaine.

Mais, je voudrais dire que ceci représente beaucoup de travail, énormément de travail, et ça se voit, il reste beaucoup à faire, évidemment, mais je pense qu'on devrait prendre une minute, et penser à ce qu'on a fait, et remercier Denise et tous ceux qui sont dans le directoire, et des comités qui travaillent dessus.

[Applaudissement]

J'ai quelques questions ou suggestions peut être pour Bruce. Pendant très longtemps, j'étais intéressé au problème de révision indépendante, et donc, si vous allez avoir ou engager un cabinet pour qu'il mette en œuvre ces processus, je serai un peu plus soigneuse, parce que vous devrez améliorer ces processus de façon efficace, et pour moi, s'il s'agit de 10 pages ou 15 ou 100, c'est ça le problème en fait avec les ICM.

On allait le lire en cette année, s'il y avait quelque chose plus simple, plus courte ou une médiation volontaire, je voudrais vous encourager à faire des essais.

Bruce Tonkin:

Non, je n'ai pas dit qu'on a engagé un cabinet légal, un cabinet d'avocats, j'ai dit qu'on allait engager un cabinet légal en tant que partie de la révision, et qu'on allait nommer un panel d'expert indépendant. Donc, c'est une combinaison des deux. Merci.

Becky Burr: Oui, je sais que les avocats sont de très bonnes personnes, et j'en ai des amis même qui sont avocats. Mais, je ne veux pas que ce soit trop grave.

Bruce Tonkin: Oui, en fait, on va commencer à travailler dessus, on veut le développer, et je pense que vous en connaissez plus que moi.

Mais, je ne connais rien de droits moi, ni de lois, et donc, on va avoir un panel international pour que tout le monde des différentes régions puissent faire des contributions pour construire aussi ICANN, c'est une combinaison, donc, nous aurons des guides.

La dame: Est-ce que vous avez un processus de sélection, ou est ce que le panel est indépendant, il est sélectionné comment?

Bruce Tonkin: On a eu un appel pour les membres, donc si vous voulez les rejoindre, mais en fait, on n'a pas reçu autant de candidatures comme on aurait voulu.

On a reçu 4 candidatures, et on était un peu déçu parce qu'on ne pouvait pas former et dépendre simplement d'un panel indépendant parce qu'on n'avait pas assez de personnes.

---

Donc, si vous connaissez des gens qui pourraient être intéressées, on cherche certainement des volontaires.

Chris Disspain: C'est tout? Merci

Steve Crocker: On est en retard, et pour vous donner beaucoup de temps, est ce que vous êtes d'accord si on ajoute 15 minutes de plus et on finit à 14H45, c'est bon? Bien, Marilyn, vas-y.

Marilyn Cade: Merci je suis Marilyn Cade, je voulais une question très courte sur un commentaire ou une déclaration qui m'a semblé que Bruce a fait, et c'est sur le poste que le regroupement de commerciaux a transmis sur ce sujet, et c'est sur les compétences pour le directoire, et s'il y'a une exigence obligatoire, ou même une demande trop fanatique que par rapport aux demandes pour les directoires préalables, ou s'il y'a une expérience que l'on pourrait comparer que vous acceptez.

Et je le dis parce qu'on a discuté avec le Nom Com par rapport aux besoins, on a discuté avec le Nom Com le besoin d'avoir un équilibre dans le directoire, et on voudrait s'assurer d'avoir des gens qui s'en connaissent qui connaissent la communauté, et qui venaient du regroupement et de beaucoup d'autres regroupements bien sûr, mais construire l'expérience des

cadres supérieurs d'une société ou d'un fournisseur internet à travers leur travail au sein d'ICANN.

Donc, on pourrait avoir un cadre quelque part qui puisse partager son expérience.

Bruce Tonkin:

Non en fait, on a considéré les critères, et on en a six dans les statuts.

Donc, ce sont des facteurs qui bien sûr doivent être ajoutés à d'autres, donc, en fait, on n'est pas entrain de dire qu'on cherche Super Man.

Mais, on cherche quelqu'un qui ait ces facteurs, et il n'y a pas de gens qui les aient tous, mais, on cherche des gens qui aient la plupart, et aussi, on a en même temps dit qu'il devrait avoir une gouvernance de directoire ou expérience supérieure.

Ça pourrait être dans une société, ou le directoire ou l'équivalent.

Marilyn Cade:

Merci, alors, lorsque vous dites, fonction exécutive [voir] politique, et vous avez dit dans votre explication politique ou personnelle.

Donc, on ne parle pas de personnel en tant qu'exécutif au cadre supérieur, j'essaie de comprendre.

---

Bruce Tonkin: Oui en fait, c'était une façon d'abrégé le Power Point.

Marilyn Cade: Merci.

Chris Disspain: Ok, donc, Mike?

Michael Palage: Je suis Michael Palage. Bruce, lorsque t'as fait tes recommandations pour le Nom Com, je suis d'accord avec toi, c'est bon d'avoir formé le Nom Com pour les deux années préalables.

Mais par rapport à tes conseils, je pense qu'on devrait avoir des conseils transparents et francs pour le directoire du directoire vers la communauté parce que l'année dernière, on a reçu des conseils du président, et du Chair et du PDG, et c'était un peu différent, et je me sentais un peu mal à l'aise avec les conseils qui ont été transmis au Nom Com.

Donc, si vous allez conseiller le Nom Com, il est important qu'il soit ouvert et franc.

Bruce Tonkin: Oui on va le publier, on l'a envoyé très récemment, mais nous allons le publier certainement.



Michael Palage:

Alors, je voudrais féliciter le directoire pour le travail qu'ils ont fait parce que vous savez des problèmes d'éthique, on vous félicite.

Mais, en fait, lorsque vous augmentez, je voudrais que vous augmentez le budget qui s'accroît et lorsque vous voyez les directives de fournissement de service actuel.

Dans ces contrats, on a 150000 \$ de plus que dans le budget que vous avez dessiné, donc, Steve, lorsque Denise travaillait davantage avec les activités de la GNSO, elle était merveilleuse, et à chaque réunion, on avait un rapport qui a été publié, de chaque personne, de chaque membre de la GNSO qu'on en avait fondé, si c'était à l'hôtel [ou ailleurs].

Donc, pour l'avantage et la transparence, on voudrait avoir un rapport où l'on publie toutes ces informations des PDG, des rapports de paramètres, par exemple, à Costa Rica, ce n'est pas à Costa Rica, mais 20 % des gens de la réunion de Costa Rica de Dakar, avait été fondé par ICANN. N'est ce pas?

Donc, si une des 5 personnes reçoit une subvention, ou qu'on leur paie 10 % en tant que membre des personnes qui ont été engagés indépendantes sont 12 % de boursiers de la GNSO.

Donc, je pense qu'il est important de savoir où on dépense.

Chris Disspain:

Merci Mike.

---

Steve Crocker: On va le réviser, ça serait intéressant de, au moins à mon avis, on a fait une modification dans la pratique, mais aussi, on a un problème de praticité, et il est standard de mettre des seuils, d'établir des seuils, et dire bon pour les montants par-dessus ce coût on ne va pas tout couvrir. Sinon tout le monde devrait avoir les mêmes coûts.

Michael Palage: Oui mais, lorsque vous prenez des décisions telles que 25000 ou 50000 ici ou ailleurs, je dis que la communauté devrait savoir où on en dépense.

Steve Crocker: Oui, je pense qu'on va pouvoir le dire parce que vous parlez d'argent.

Chris Disspain: Cheryl?

Cheryl Langdon-Orr: Alors, c'est Cheryl Langdon-Orr, comme le procès verbal le dit déjà, je suis Cheryl Langdon-Orr, c'est une rigolade entre nous.

Je pense que je suis le seul membre d'ATRT qui est ici, donc, je veux faire quelque petits commentaires par rapport à nos points de vue personnels, et je soupçonne que le reste de l'équipe qui est ici serait d'accord avec moi.

---

Je suis contente de voir vos résultats, on sait que ce n'est pas fini, et on savait déjà.

Mais lorsque j'étais ici aujourd'hui, j'étais ravi de voir les progrès, d'entendre que les interactions des membres du GAC interagissent davantage, et on espère voir le registre, et je sais qu'on a toujours à travailler dessus, mais tout ce que vous avez fait avec le Nom Com et les problèmes qui nous préoccupait le plus ont été bien traités.

Mais, je pourrais me centrer un peu que ce que Filiz et Christina ont présenté parce qu'on ne le savait pas ces informations que vous nous avez donné, c'était le service et la politique de service de langue, qui nous manquait, et c'est ce que vous nous avez donné.

Bien sûr, c'est une version préliminaire, mais je voudrais le reconnaître et le déclarer pour le public, c'est très important pour le GAC, pour les membres de non commerciaux qui ne sont pas anglophones, et pour tous les regroupements de la GNSO.

Ce serait intéressant d'avoir des paramètres d'intérêt de la ccNSO, mais, le GAC et ALAC, et At-Large bien sûr ils ont en besoin, et merci pour le faire, avant que je ne vous le demande.

Vous serez ravis de voir que j'ai réussi à en finir avec l'ALAC, et vous allez recevoir bien sûr une réponse, et on espère avoir une bonne réaction ou commentaire pour le document que vous avez publié.

Mais, c'est important de l'intégrer à la période de commentaire, et au système de réponse, et j'étais ravi de voir qu'on évaluait une possibilité par rapport à une réponse qui soit parallèle à la période de commentaires pour ne pas devoir attendre jusqu'à la période de réponse parce que c'est ça le modèle qu'on voudrait avoir.

Et on apprécie la pression de demander aux gens de commencer à traiter le sujet avant pour commencer le dialogue.

On n'a pas besoin que vous répondiez et Denise vous savez ce que je ressens envers vous.

Steve Crocker:

Merci.

Chris Disspain:

On va discuter plus tard, mais si on pourrait le faire, discuter la version 2 des ATRT.

Cheryl Langdon-Orr:

Oui, je m'excuse mais je dois partir parler avec votre groupe de travail FLI.

Raimundo Beca:

Je suis Raimundo Beca, et je parle aux représentations de personnes, et je le dis grâce à ce que Cheryl a dit lorsqu'on était entrain de faire la révision des ASO, Cheryl a suggéré de faire un rapport ATRT pour mesurer la transparence et la responsabilité

de l'ATRT, et je pense que c'est une très bonne mesure que l'on a eue à partir de cette suggestion.

Donc, je suggère que si le SIC va commencer à travailler sur un nouveau cycle.

Le cycle de la communauté devrait faire attention à ce qu'on a fait, et aux recommandations incluses dans le rapport et la réaction des gens par rapport au rapport du NRO.

Chris Disspain:

Merci Paul.

Paul Diaz:

Merci Chris, je suis Paul Diaz, du registre de l'intérêt public, je voudrais faire des commentaires sur ce qui a été fait aussi, et Bruce concernant la recommandation 6, on en a beaucoup entendu parler, ce qui a été fait.

Et je voudrais que ce processus de clarification entre le processus de PDP, la politique de PDP, et la politique exécutive, c'était quelque chose de très important.

Donc, je pense qu'il faudrait avoir ici des commentaires publics, ou une demande en tous cas auprès de la communauté pour avoir un peu de participation.

Mais, je pense que ce sont des questions très importantes pour l'évolution du travail.

Bruce Tonkin:

Pour être juste, je dirai que nous, c'est un processus qui avance, nous apprenons beaucoup de choses.

Donc, nous voulons vous donner notre point de vue aujourd'hui, et beaucoup de personnes ont posé cette question mardi, on a donné cet exemple spécifique qui est le WHOIS.

Il est important d'avoir différentes opinions de différents regroupements, certaines personnes disent ne le demandez à personne, faites-le, d'autres disent, oui on a besoin de ce processus de consultation publique.

Donc, si on aime une décision demande au personnel de l'appliquer dit le Board, sinon, on demande un processus de 3 mois, c'est ce qu'on nous reproche, c'est peut être les choses que certains disent.

Donc, si je l'aime tout de suite, si je ne l'aime pas, on passe par un processus de consultation.

Donc, je voudrais voir un petit peu certaines lignes, certaines directives pour être sûr qu'elle soient justes.

On a discuté certains points, et il y'a des commentaires, et on essaie de poser des questions à la communauté sur certains sujets.

On a parlé par exemple du tir à l'arc numérique, on a communiqué au directoire qu'il y'avait ici des questions qui concernaient l'approche politique.

Je pense que nous allons nous focaliser un peu plus là-dessus à Toronto nous le verrons mais c'est un exemple.

Il y'a en tous cas deux altitudes deux questions importantes, le rapport de WHOIS et la sécurité et la stabilité.

Donc, il faut être concret, je sais, sinon c'est une discussion académique.

Paul Diaz:

Oui.

Chris Disspain:

Je pense que la recommandation 6 aussi est importante parce que ce qui n'a pas eu lieu avec la version 1 de l'ATRT.

C'était une consultation, l'équipe est indépendante, mais la consultation avec le personnel, c'est le type de recommandation qu'il faut nous faire.

Comment vous voulez qu'on mette telle chose en marche comme ça, on a une série de recommandations avec un contexte, et on essaie de voir comment on peut faire cela.

Donc, voilà, on veut ce type de choses pour l'ATRT 2, un type de liaison, un type de choses qui vont nous permettre de dire vous voulez qu'on aille dans telle ou telle direction, est ce que ça peut marcher, est ce que c'est possible du point de vue du processus.

Paul Diaz:

Bien très rapidement, une question très rapide et en fonction de ce que Michael a dit, il serait très utile qu'on voit de la part de la communauté, le travail qu'il est fait, les sous groupes qui sont formés.

Il y'a trop souvent un problème de transparence, et au niveau de la requête qui dépend de la responsabilité des cadres de haut niveau.

Donc, si on regarde les données concernant les dépenses ou ce genre de choses, on voudrait savoir exactement de quoi il s'agit.

Chris Disspain:

Il nous reste 2 minutes s'il vous plaît.

Amy Mushahwar:

Oui. Je suis Amy Mushahwar, je représente l'association National Advertisers, et je voudrais parler en temps que personne en tant que avocat qui sait qu'il y'a des problèmes concernant une procédure initiale, et il faut essayer de comprendre comment nos propres commentaires sont nécessaires pour prendre certaines décisions qui ont lieu qui ont été prises sur ces points là.

Ce que je conseille de nombreuses compagnies qui ont eu une docket lorsque le docket a fermé un jour.

Alors, le résumé du commentaire a été fait, a été publié, et on a vu que cela paraissait dans d'autres commentaires, et donc, le



comité des nouveaux gTLDs, qui avait pris une décision, avait seulement quelques explications.

Donc, j'essaie d'expliquer à des corporations internationales, ou multinationales comment notre décision ou notre intérêt fonctionne et hélas, j'ai très peu de choses à leur offrir.

Donc, j'aimerais beaucoup avoir un dialogue avec vous sur comment améliorer ce procès parce que par exemple très souvent ici beaucoup de gens sont là depuis longtemps, mais, on est des parties contractantes seulement.

Donc, on doit s'assurer, et que ce genre de choses soit transparent.

Chris Disspain: Merci et je pense que.

Steve Crocker: Oui, on vous a entendu c'est important.

Chris Disspain: Alors, Kieren vous avez la parole.

Kieren McCarthy.: Kieren McCarthy. En général, je dirais que j'encourage la direction dans laquelle nous en allons, surtout concernant le

travail que fait le GAC avec davantage d'équipes et ses rapports, et le directoire aussi.

ICANN est entrain de développer ce concept de transparence, et plutôt que donner des recommandations, et que vous êtes obligés de les appliquer, tout ça, je pense que c'est très bien.

Maintenant, je dirai aussi qu'il y'a encore beaucoup de choses à améliorer qu'on applique ici, et j'ai un peu l'impression que s'il n'y a pas une clause 1.6 que faisons-nous.

Par exemple, le fait que je sois ici derrière le système dans une grande salle, et il y'a des gens qui parlent, assis à une grande table sur une estrade, et je pense que c'est un peu un problème.

Je pense qu'on n'a pas vraiment l'interaction qu'on devrait avoir, donc, il faut essayer de trouver comment est ce qu'on peut devenir plus transparent et plus responsable, et il faut augmenter cette transparence, et cette responsabilité.

De toute façon, je sais qu'ICANN ne veut pas commettre d'erreurs, donc, même si on a le tir à l'arc numérique, on peut considérer comme une erreur, il y'a eu une justification.

Donc, ICANN dit, on a fait une erreur, mais au moins, elle reconnait que vous avez fait une erreur, pas toujours laissé les choses suivre leur processus.

Kieren Mccarthy:

Bien, donc, et un autre exemple le fait de capturer l'information. L'information apparaît ici sur l'écran, et ça devrait apparaître sur un PDF quelque part sur notre site internet parce qu'on a eu tellement de sessions cette semaine.

On ne capture pas vraiment ce que les gens ont dit au cours des sessions d'une façon correcte.

Donc, je pense qu'il faudrait que ça soit publié ou capturé, enfin, saisi d'une certaine façon, et qu'il y ait une transparence appliquée ici aussi.

Jonathan Zuck:

Donc, Jonathan Zuck, association de technologie compétente, et je pense que l'équipe de transparence ait fait un bon travail.

Nous allons maintenant passer à la partie de la stratégie, je pense que la responsabilité est un problème pour cette organisation permanente, on a un groupe de multi partie prenante, et on demande aux gens de venir nous aider parce que tous ces gens ont exprimé la même chose.

Ils veulent être de l'autre côté du téléphone et ils veulent que quelqu'un de l'autre côté réponde à leurs questions, et j'étais surpris, je dois le reconnaître lorsque j'ai travaillé comme consultant.

---

Si j'avais un projet de 50000\$ de Google, on aimerait bien qu'il y ait quelqu'un de l'autre côté qui répond à la question.

Avec 20 millions \$ on s'attend vraiment à ce que qu'il y ait quelqu'un de l'autre côté.

On n'y arrive pas donc, pour revenir la transparence n'arrive que lorsqu'il y'a des objectifs qui peuvent être mesurés, et pour lesquels on doit être responsable.

Donc, je reviendrai là-dessus, je suis ravi de succès qu'en ce qui concerne les paramètres, etc.

Je pense qu'il faut qu'il y ait ce type de paramètres, c'est très bien reçu, et je crois que ça peut devenir un exemple pour le reste de ce processus parce que finalement dans l'absence d'objectifs, on n'atteindra jamais notre but, merci.

Urs Schneider:

Je suis Urs Schneider, je suis un consultant, je parle en mon nom, et je travaille depuis 20 ans avec internet, et dans le domaine de l'éducation.

Je voudrais vous recommander de tirer votre expertise, d'avoir davantage d'expertise dans le domaine de communication.

Il y'a beaucoup de problèmes de compréhension concernant les nouveaux gTLDs les retards, etc, et la deuxième chose que je

---

voudrais vous dire, il ne s'agit pas de communication, mais aussi d'éducation.

Je pense qu'ici en ce qui concerne la communauté, beaucoup de gens ne savent pas certaines choses, il faut aider les compagnes multinationales, les secteurs de la banque, je pense qu'il faudrait émettre l'accent sur certains domaines, comme par exemple, dot bank et ça dépend d'ICANN, mais aussi du travail que vous allez faire dans les mois à venir.

Chris Disspain: Merci.

Steve Crocker: Merci.

Chris Disspain: Jeff?

Jeff Brueggeman: Jeff Brueggeman, nous avons travaillé sur les questions d'ATRT au sein d'ICANN, nous avons été frustrés sentir que les données, la position que nous avons prises dans en ce qui concerne le nouveau la question du nom de domaine.

Le programme de nom de domaine, donc, nous voudrions que l'on applique la recommandation ATRT numéro 7, qui est les paramètres de décision pour le directoire.

Je pense qu'il y a une grande différence entre les actions typiques du directoire, et par rapport des décisions prises par les organismes sans but lucratif, et je pense qu'il y'a une analyse concernant les commentaires publics ont été acceptés pourquoi qui est nécessaire.

Je pense qu'il faudrait aussi éclaircir la différence entre ce qui va être un processus politique et les décisions du directoire, il faut vraiment voir quel type de décision devrait être, devrait provenir de chaque processus et pourquoi sont différents.

Je suggèrai donc, qu'on analyse davantage et qu'on fournisse davantage de documents au public pour ce type de processus pour nous aider à aborder ces questions.

Bruce Tonkin:

Les justifications sont faites par le directoire, mais les documents en général sont à la disposition par exemple dans le cas des nouveaux gTLDs, il y'a une série de document. Tout le monde peut les consulter, en ce qui concerne les justifications, je pense qu'il y a assez de documents.

Jeff Brueggeman:

Oui, peut être un équilibre entre l'opinion générale, et ce que nous avons décidé, pourquoi nous avons décidé une intention spéciale, pour expliquer pourquoi on n'accepte pas certaines

---

positions c'est intéressant, parce que ceux qui perdent se sentiraient mieux si ce type de raisons était divulgué.

Chris Disspain: Bien la dernière personne.

Adam Peake: Adam Peake. Je parle en mon nom, merci beaucoup, je pense que le tableau de bord est très utile, mais je ne pense pas qu'il soit transparent, si on regarde ATRT, l'équipe d'ATRT en elle-même, comment elle a travaillé sur les regroupements à toutes les réunions, Larry et Chris, etc.

Et ça c'est de la transparence, et le tableau de bord pour voir les progrès etc, c'est quelque chose d'utile.

Bruce Tonkin: Ce n'est pas ce qu'on fait?

Adam Peake: Oui. Mais ça ne contient pas vraiment les discussions et la compréhension de chaque problème qui pourrait intéresser un regroupement particulier.

C'est le travail que fait le directoire avec les regroupements, on leur demande ce qu'ils veulent de quoi ils veulent parler.

Oui. Mais, je dirai parler plus spécifiquement de l'équipe de mise en œuvre devrait faire cela.

Je sais que Bill l'a fait au sein du GAC, et ça était très utile, et puis, il y'a un exemple dans le cas des Nom Com aussi qui vont avoir des entretiens cette semaine, et qui vont faire un choix à la fin de la semaine.

Mais, on n'a pas d'apport de la part de la communauté sur ces points là, et je pense que ça ne suffit pas comme transparence, et je pense que le comité de transparence, un autre exemple, il y'aurait beaucoup d'exemples de ce type.

Donc, je pense qu'on peut avoir un processus plus transparent comprendre comment fonctionne la mise en œuvre, le tableau de bord et bon, mais il faut faire encore mieux, donc, essayez d'être encore plus transparent dans les informations que vous publiez ou que vous diffusez.

Steve Crocker:

Merci beaucoup Adam. Cela nous amène une petite synthèse finale avant de clore notre réunion, comme je l'ai dit au début, nous comprenons qu'il y'a beaucoup de travail qui a été fait, nous comprenons qu'il reste encore des choses à faire, mais au cours de la prochaine période, et avant Toronto.

Notre intention est de réunir notre énergie, et d'augmenter le niveau d'énergie, et d'augmenter aussi la spécificité la



---

compréhension concernant ce qui a été fait, les détails concernant cela.

Nous recevons des commentaires des points de vue, des opinions sur ce qui a été fait, des plaintes aussi pour nous dire c'est bien mais ça ne suffit pas, etc.

C'est ça ce qui nous intéresse, nous sommes heureux de recevoir toutes ces considérations, ces commentaires de votre part parce qu'ils nous sont très utiles pour améliorer ce processus.

C'était une session très intéressante, nous allons devoir maintenant voir un petit peu les commentaires accumulés ici et essayer de voir comment nous pouvons tirer des leçons de ces commentaires pour le prochain processus ATRT.

L'équipe de révision est précédente, et de l'ATRT a fait de gros efforts, beaucoup de travail a été fait comme vous le savez, et pour faire une prochaine version de cet ATRT qui sera l'ATRT 2.

Donc, prenez tout cela avec beaucoup de sérieux, vous pouvez contribuer avec nous à ce travail et à ce processus.

Est-ce que quelqu'un veut ajouter un commentaire, et bien alors, merci à tous, nous allons clore ici.

---

Nous verrons dans le prochain groupe et la prochaine réunion sera le forum public, et nous vous invitons à y participer activement, merci.

[Fin de la transcription]